

ÉLEVAGE ET ÉLEVEURS DU NORD-CAMEROUN

A. BEAUVILAIN

Élevage et éleveurs du Nord-Cameroun. Beauvilain A.. 1991. In : Élevage et potentialités pastorales sahéliennes. Synthèses cartographiques : Nord-Cameroun = Livestock production and sahelian rangelands potential. Cartographic synthesis: North-Cameroon. Dongmo Jean-Louis, Tacher Georges. CIRAD-IEMVT - FRA. Wageningen : CTA-CIRAD-IEMVT, 11-12. ISBN 2-85985-174-7

Les deux provinces de l'Extrême-Nord et du Nord comptaient en 1987-1988 environ 1 280 000 bovins, 1 045 000 ovins et 1 389 000 caprins, soit respectivement 38,1 p.100, 60,8 p.100 et 60,1 p.100 des effectifs nationaux. La province de l'Extrême-Nord devance celle du Nord pour tous les types de cheptels puisqu'elle compte 763 000 bovins, 826 000 ovins et 1 096 000 caprins.

Ces cheptels représentent un capital de l'ordre de 100 milliards de F CFA. C'est pourquoi, dans les sociétés humaines du nord du Cameroun, comme dans celles des autres régions soudano-sahéliennes, l'élevage occupe la première place dans le domaine de l'accumulation des richesses et dans celui des échanges économiques. Dans le passé, le passage fréquent des épizooties rendait pourtant fort précaire la thésaurisation par le bétail. Ce n'est que depuis une trentaine d'années que l'action de l'État offre une garantie assez solide à cette activité sans pouvoir, bien sûr, supprimer tous les risques.

Si les sociétés Peul et Arabes Choa sont bien connues pour avoir été des sociétés purement pastorales avant que des groupes de plus en plus nombreux ne deviennent des agro-éleveurs et même des agriculteurs purs, ce ne sont pas les arrivées de ces sociétés dans le nord du Cameroun qui y ont introduit l'élevage. Les milliers de taurins Kapsiki ou Doayo témoignent encore aujourd'hui de présence ancienne d'élevages autochtones, antérieurs à l'introduction des zébus et largement répandus dans l'ensemble de la région. L'importance et la fréquence des mythes de migrations et d'installations de peuples suivant les pérégrinations d'une vache ou d'un bœuf, la place actuelle de la vache dans la vie sociale des Massa, des Toupouri, des Lamé et de nombreux peuples montagnards, dont témoignent à la fois ou séparément les cures de lait, les dots et l'engraissement du bœuf de "maray" jusqu'à sa consommation rituelle et collective, attestent de l'ampleur de l'élevage.

Les types d'élevage

Trois types d'élevage se partagent la région. L'**élevage nomade** est pratiqué par les **Mbororo**. Très faiblement et de moins en moins représentés dans la province de l'Extrême-Nord (nord de Mora et région de Mindif-Moulvoudaye en saison des pluies), ils sont plus nombreux dans le bassin de la Bénoué où ils avaient fondé une chefferie à Figuil au début de ce siècle. Leur nomadisme est en fait pluriannuel car le plus grand nombre d'entre eux pratiquent une transhumance d'amplitude souvent réduite, comparable à celle qu'effectuent les troupeaux de leurs voisins éleveurs-cultivateurs et certains "nomades" suivent le même circuit annuel pendant 10 ou 20 ans. Ces mouvements réduits laissent de temps en temps la place à des mouvements de grande ampleur, sorte de migration-fuite accomplie par quelques familles parentes devant une sécheresse, un chef traditionnel ou la pression des cultivateurs sur les pâturages.

Dans leur majorité, les éleveurs et éleveurs-cultivateurs **Peul** et **Arabes Choa** pratiquent un élevage avec **une transhumance de saison sèche**. Celle des Arabes Choa du Logone et Chari les fait s'apparenter à des **semi-nomades** puisque tous les membres d'une même famille se déplacent de quelques kilomètres entre les villages de saison pluvieuse, installés sur des terrasses sableuses, et des villages de saison sèche (les "dor"), plus sommaires et situés à proximité d'une mare. Avec les années de sécheresse, les "dor" se sont progressivement regroupés à proximité des pâturages de décrue du lac Tchad formant des agglomérations de plusieurs milliers de personnes et de dizaines de milliers d'animaux.

Les éleveurs de la partie nord des plaines de Mora et du Diamaré (Peul, Arabes Choa et quelques Mandara) participent à une transhumance de saison sèche qui les fait converger vers les **yaérés** des arrondissements de Waza et de Logone-Birni. Dans ces yaérés, la concentration du cheptel peut être estimée en année normale à 200 000 bovins et quelques dizaines de milliers d'ovins-caprins. Des troupeaux du Niger, de la Nigeria et de la région de Makari participent à cette transhumance qui est très aléatoire durant les années de sécheresse en raison de la faiblesse, voire de l'absence d'inondation. Les problèmes sont alors considérables dans les zones de départ où des troupeaux, ou des fractions de plus en plus importantes de ceux-ci, demeurent, trouvant une partie de leur alimentation dans les éteules de *mouskouari* récolté en février et dans l'exploitation des parcs d'*Acacia albida*.

La saturation des yaérés est telle que d'autres éleveurs préfèrent emmener leurs troupeaux dans les yaérés du Tchad, vers le lac de Fianga ou sur les plateaux et les piémonts des monts Mandara. Les troupeaux des éleveurs de la partie sud du Diamaré et de la pénéplaine de Guider-Kaélé vont en direction du sud vers les pâturages de décrue du mayo Kebbi, au Cameroun comme au Tchad.

En raison de l'extension des cultures, les animaux du Diamaré participent en nombre croissant à une transhumance de saison des pluies vers les zones les plus faiblement peuplées du cœur de l'arrondissement de Mindif et des zones peu fertiles de la pénéplaine de Guider-Kaélé. Ces deux transhumances annuelles font que certains troupeaux ne sont dans les villages de leurs propriétaires que quelques semaines par an, après les récoltes dont les animaux pacagent les éteules.

Dans le bassin de la Bénoué, le réseau hydrographique plus dense, avec quelques rivières permanentes, des points d'eau isolés plus nombreux font que les zones de transhumance sont plus dispersées et donc les distances parcourues par les troupeaux plus courtes. Néanmoins, les vallées de la Bénoué et du mayo Kebbi, après la récolte du *mouskouari*, et celles du Faro et du Déo attirent chacune plusieurs dizaines de milliers d'animaux. En dehors des mouvements de proximité, des déplacements plus importants s'effectuent de part et d'autre de l'axe Bénoué-mayo Kebbi, vers le sud en saison sèche, vers le nord en saison des pluies. Mbororo et éleveurs-agriculteurs y participent. Le peuplement rapide de la région entraîne des difficultés nouvelles en même temps qu'il concourt à son assainissement en complément de la lutte anti-glossines.

Enfin, l'**élevage sédentaire** concernerait près de la moitié du cheptel bovin. Il est partout présent, y compris chez les peuples d'éleveurs. Il est néanmoins plus spécifique des ethnies animistes sauf lorsque leur bétail est confié à des bergers Peul. Si ces ethnies disposent d'un abondant petit bétail, les Massa, les Toupouri et les Lamé possèdent de grands troupeaux de bovins, animaux qui jouent un rôle considérable dans leur vie sociale. Leur compétence est certaine dans la conduite des troupeaux et pour se décharger des contraintes de la vie pastorale, certains Mbororo n'hésitent pas à employer des bergers Toupouri.

Les populations des monts Mandara ont pu, dans le passé, disposer de cheptels taurins importants mais la densité actuelle du peuplement a réduit progressivement leur élevage à celui de l'embouche de bœufs de case abattus tous les deux-trois ans lors de fêtes rituelles.

Toutes les sociétés humaines, y compris en milieu urbain, disposent d'un petit bétail élevé dans la concession ou à proximité de celle-ci.

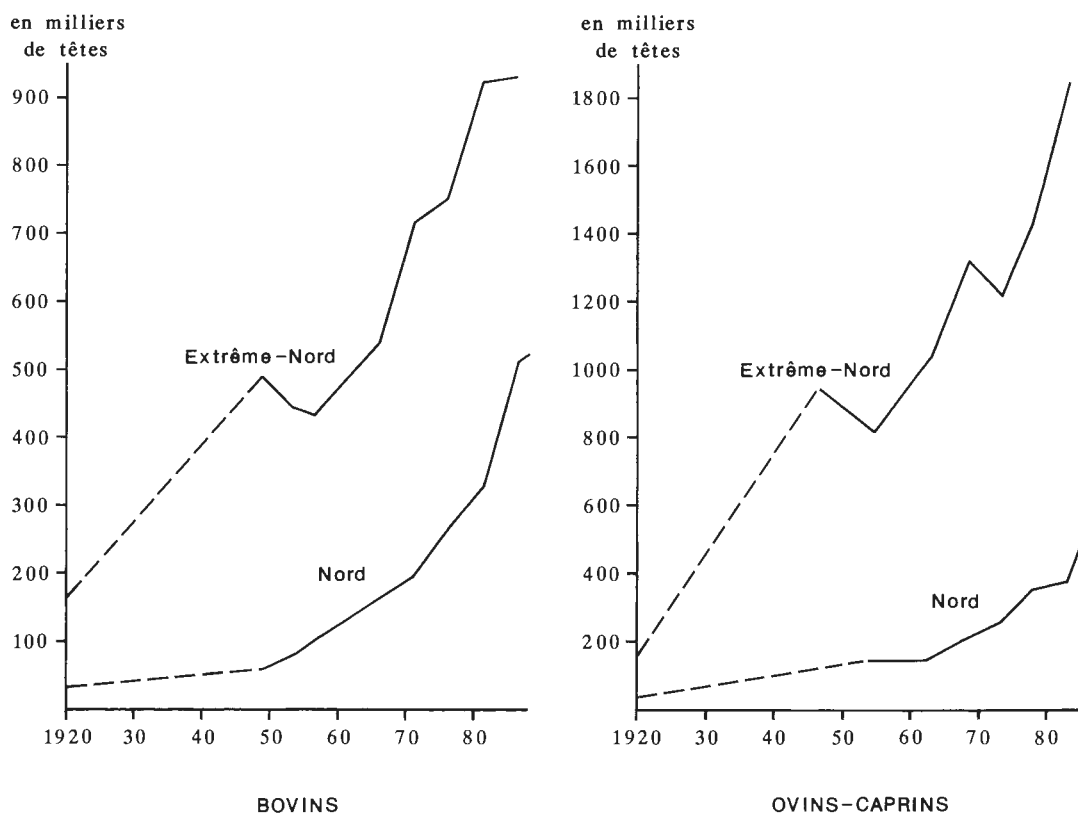
L'évolution globale des cheptels

Les **maladies du bétail** et les **sécheresses** ont eu des effets catastrophiques sur les cheptels. Malheureusement, retracer avec précision l'évolution des effectifs animaux au cours de ce siècle est une entreprise aléatoire en raison de la qualité douteuse des données fournies par les recensements. Les cheptels sont encore plus mal connus que les populations. Tous les chiffres antérieurs au premier recensement effectué en 1948 par les services de l'élevage que nous avons pu collecter dans les documents d'archives relèvent de comptages à buts fiscaux. De ce fait, les sous-déclarations qui en résultent peuvent être considérables surtout dans les régions longtemps ignorées des administrateurs.

En fait, c'est à partir de la grande campagne conjointe de **vaccination contre la peste bovine**, effectuée de 1962 à 1965, que les effectifs bovins sont mieux connus. Depuis, les campagnes annuelles de vaccination, en saison sèche, et les recensements de saison des pluies permettent d'actualiser les données concernant le gros bétail. Les effectifs des ovins et des caprins sont moins bien connus en raison de l'absence de vaccination systématique les concernant mais aussi parce que les variations de ces effectifs sont très rapides, tant à la baisse, en raison d'épizooties, d'abattages massifs lors de fêtes ou de ventes pour faire face à des pénuries de céréales, qu'à la hausse, en raison de l'importance de leur croît naturel : 25 à 30 p.100 par an si les conditions sont favorables contre 10 p.100 pour les bovins. L'accumulation de ces animaux dans la perspective de ces festivités ou de ces difficultés alimentaires déforme également les statistiques. Leurs effectifs sont souvent sous-évalués tandis qu'il est inutile de distinguer entre ovins et caprins, ces animaux étant fréquemment dénombrés par lots.

Les premiers chiffres accessibles font état de 33 000 bovins en 1920 dans la circonscription de Garoua et de 160 000 bovins à la même date dans celle de Maroua après le passage des épizooties de ces années-là. Les graphiques traitant des effectifs "Bovins" et "Ovins-Caprins" montrent que les estimations issues de dénombrements fiscaux sont admissibles pour l'actuelle province du Nord mais que pour celle de l'Extrême-Nord, il faudrait peut-être au moins les doubler.

Notons qu'en 1924, l'administration estimait que la région Nord avait perdu 150 000 bovins depuis 1915 du fait des épizooties soit à peu près l'équivalent des effectifs alors recensés. L'évolution est comparable dans la colonie anglaise de la Nigeria puisque Du Toit (1927) estime le cheptel bovin à plus de 4 millions de têtes en 1914, 3 533 000 en 1918 et 2 864 000 en 1925.



Les effectifs de bovins et d'ovins-caprins dans les deux provinces du Nord et de l'Extrême-Nord depuis 1920

Un certain contrôle des épizooties par les vaccinations et par quelques mesures de police sanitaire autorise une croissance des effectifs importante dans les limites de l'actuelle province de l'Extrême-Nord, qui aurait compté 484 050 bovins en 1948, tandis que la **trypanosomose** limitait considérablement le croît dans les limites de l'actuelle province du Nord (58 850 bovins également en 1948). En conséquence, à la fin des années trente il y aurait eu pratiquement autant de bovins dans la région de la Bénoué que dans la seule subdivision de Yagoua (environ 40 000 têtes).

Les effectifs d'ovins-caprins sont trop mal connus pour faire l'objet de commentaires approfondis. Les recensements indiquaient 163 752 ovins et caprins en 1920 dans les limites de l'actuelle province de l'Extrême-Nord et 30 589 dans celles de l'actuelle province du Nord. Notons qu'avant 1948, ces animaux pouvaient être estimés en général au double du nombre des bovins (raison pour laquelle les échelles des graphiques varient en proportion inverse).

Nous sommes mieux renseignés sur l'évolution intervenue entre 1948 et 1985, période pendant laquelle la progression des effectifs est importante mais très différente d'une province à l'autre. C'est ainsi que si le nombre de bovins est multiplié par 1,9 dans la province de l'Extrême-Nord, il est multiplié par 8,6 dans celle du Nord. Pour les ovins-caprins, les accroissements sont de 1,9 fois dans la province de l'Extrême-Nord et de 2,6 fois dans celle du Nord. Ils sont, dans les deux cas, très inférieurs aux possibilités que permet le croît naturel, ces animaux satisfaisant abondamment à la consommation de viande alors que la commercialisation et l'abattage des bovins sont plus parcimonieux.

Les reculs modérés de la décennie cinquante relèvent plus de l'insuffisance des recensements que d'une diminution réelle des cheptels avant les recensements du début des années soixante. Des progrès substantiels dans l'amélioration des conditions de l'élevage interviennent à partir de la grande campagne antipestique de 1962 et de la **lutte antiglossines**.

Les taux respectifs d'accroissement des différents cheptels maintiennent le rapport de 1 à 2 anciennement constaté entre le gros et le petit bétail dans la province de l'Extrême-Nord tandis que dans celle du Nord, les bovins sont plus nombreux que les ovins-caprins depuis la sécheresse de 1972-1974. Cette dernière province apparaît bien comme un front de colonisation pour l'élevage bovin, une "terre neuve pastorale" où la progression, plus rapide depuis le début de la lutte antiglossines, s'accélère au cours des périodes de sécheresse avec l'arrivée de nombreux troupeaux venant de la province de l'Extrême-Nord, de la Nigeria et, pour des raisons de sécurité, du Tchad.

Inversement, les sécheresses de 1972-1974 et de 1983-1985 se traduisent dans la province de l'Extrême-Nord par de nettes diminutions des taux de croissance, voire même une forte régression en 1972-1974 pour les ovins-caprins, suivie depuis d'une progression importante.

Dans les deux provinces, les équins, qui n'ont jamais représenté des effectifs bien importants, ont diminué de moitié depuis 40 ans, ne dépassant pas aujourd'hui les 7 000 têtes. 87 p.100 des effectifs appartiennent à la province de l'Extrême-Nord. Animal de prestige par excellence, le cheval a reculé devant les moyens modernes de transport et il ne se maintient surtout que dans les cours des chefs traditionnels pour les parades lors de festivités. Notons que, tout comme les taurins, les poneys étaient largement répandus autrefois dans l'ensemble de la région (Seignobos C., 1983). Ils se maintiennent encore dans la vallée du Logone où les premières estimations du lieutenant Givaudan portaient sur 90 poneys en pays Moussey, 157 en pays Bougoudoum, 218 en pays Guissey et 314 en pays Wina, soit à peu près autant que les 402 équins (chevaux barbes et poneys) recensés en août 1986 dans l'arrondissement de Guéré.

Le cheptel asin est mal connu. Il se maintiendrait dans la province du Nord aux alentours de 6 500 têtes mais aurait fortement régressé dans la province de l'Extrême-Nord pour s'abaisser à près de 20 000 têtes. De fait, les ânes ne sont guère utilisés pour la traction, les projets de développement leur ayant préféré les bovins.

Le **développement** continu de l'**infrastructure vétérinaire** a autorisé et accompagné la progression des effectifs. Alors qu'en 1924 il n'y avait, momentanément, aucun vétérinaire dans les circonscriptions de Garoua et de Maroua et qu'en 1928, le transfert du vétérinaire de Garoua à Maroua laisse la circonscription de Garoua sans même un infirmier, malgré la perception de fortes sommes au titre de la taxe de pacage, de nombreux centres zootechniques et vétérinaires sont créés à partir de 1956 et surtout depuis 1970.

Évolution du nombre de centres zootechniques et vétérinaires par province

Date	P R O V I N C E S		
	du Nord	de l'Extrême-Nord	Total
1956	6	13	19
1963	7	15	22
1970	9	25	34
1974	11	32	43
1980	15	51	66
1985	15	55	70
1987	29	-	-

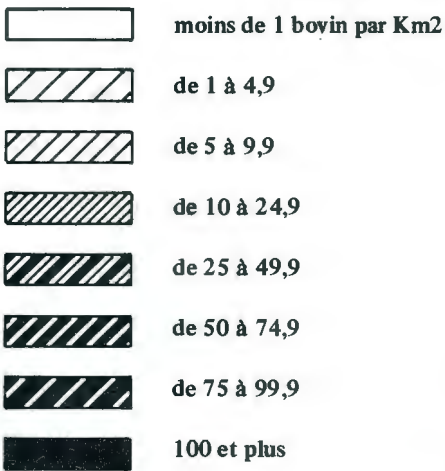
Actuellement, chaque chef-lieu de province est le siège d'une délégation provinciale, chaque préfecture d'un secteur d'élevage, chaque sous-préfecture d'un sous-secteur (mais les exceptions sont encore nombreuses dans les sous-préfectures plus récemment créées) auquel il revient d'encadrer plusieurs centres. Le réseau mis en place est très dense. Son efficacité est certaine pour la **lutte contre les épizooties** ; elle est plus contestable pour les autres activités faute de matériel suffisant (microscope en état, colorants, médicaments,...) et les rapports des différents services sont souvent consternants. Les crédits annuels de fonctionnement sont bien souvent très inférieurs aux recettes vétérinaires effectuées et dont les montants sont reversés soit au Trésor Public, soit aux budgets des communes rurales.

La situation des cheptels en 1980









Les **cartes 1 et 3** traduisent la localisation des cheptels par chefferie traditionnelle. Elles ont été établies à partir des recensements effectués pendant la saison des pluies de 1980 par les centres zootechniques et vétérinaires alors existants. Le réseau dense des centres zootechniques et vétérinaires et la qualité du recensement de 1976 donnent une assez bonne valeur à ces cartes. Toutefois, il convient de noter que les agents des services de l'Élevage ne parcourent pratiquement plus la plupart des régions montagneuses et que, par conséquent, les chiffres fournis pour ces régions sont simplement le fruit de reports effectués année après année de chiffres anciens, aujourd'hui souvent très inférieurs à la réalité. Par ailleurs, depuis 1980, les comptages par chefferie sont localement remplacés par des comptages par centre zootechnique et vétérinaire.

Les cartes établies traduisent notamment pour les bovins la situation existant au cours des quelques mois de saison pluvieuse. En raison des déplacements de transhumance, la situation pendant la saison sèche serait très différente. Pour quelques chefferies, ces cartes peuvent représenter la localisation des propriétaires de troupeaux plus que la présence des animaux. En effet, la charge atteinte peut être telle que les animaux sont en fait au pacage dans des chefferies voisines où le problème est moins sensible. Par ailleurs, dans le département du Kaélé, l'arrondissement de Mindif est une zone de transhumance de saison des pluies.

Carte n° 1 : CHARGES EN BOVINS PAR Km²
(en 1980)



Carte n° 2 : NOMBRE DE BOVINS POUR 100 HABITANTS (en 1980)

-  moins de 10 bovins
-  de 10 à 24,9
-  de 25 à 49,9
-  de 50 à 99,9
-  de 100 à 149,9
-  de 150 à 199,9
-  de 200 à 249,9
-  250 et plus



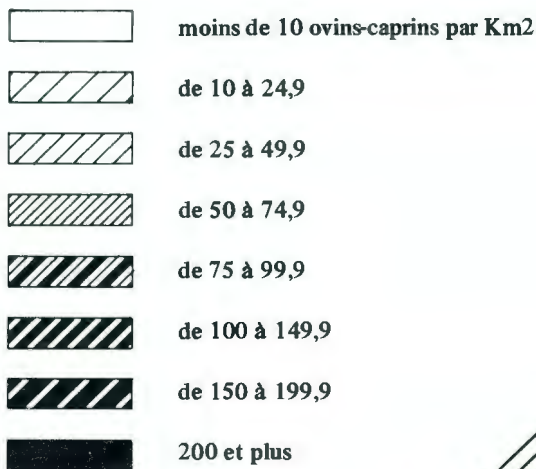
Charges en bovins et rapport avec le peuplement

La **carte 1** représentant la charge en bovins par km² met en évidence de très forts contrastes de charge. Les charges les plus faibles de la saison pluvieuse se rencontrent dans les zones inondables et notamment dans le yaéré de Waza à Logone-Birni. Zones de transhumance de saison sèche, elles supportent de novembre à mai des charges très élevées. Les immensités peu peuplées du bassin de la Bénoué, encore fortement marquées au sud du fleuve par la trypanosomose, forment un vaste domaine aux charges faibles voire très faibles. Les reliefs des monts Mandara portent peu de bovins par km² mais pour des raisons tenant à la fois aux difficultés du milieu naturel, aux densités humaines importantes et au sous-recensement des cheptels, la partie nord de ces monts connaît, de fait, de fortes charges.

A l'opposé, on constate le même phénomène, d'une part, à la pointe extrême-nord au-delà du yaéré, dans les arrondissements de Goulfey et de Makari - où de plus pendant les séquences de sécheresse les animaux sont confinés toute l'année sur les riches pâturages des lais de recul du lac Tchad - et, d'autre part, sur une bande nord-ouest/sud-est de terrains à dominante sableuse, prenant en diagonale de la Nigeria au Tchad la plaine de Mora et du Diamaré. Dans ces deux ensembles, la charge est presque partout supérieure à 25 bovins par km², soit un bovin par 4 hectares, avec des pointes à plus de 75 et même plus de 100 bovins par km² (un bovin par hectare). Ces dernières valeurs se rencontrent dans de petits laouanats du Diamaré, notamment autour de Bogu, où résident les propriétaires de troupeaux, et dans le laouanat de Kolara (lamidat de Mindif) où les animaux sont en transhumance de saison pluvieuse.

Rappelons que pour certains spécialistes, il serait nécessaire dans ces régions de disposer d'autant d'hectares par tête qu'il y a de mois de saison sèche dans l'année (soit ici au minimum 7 hectares par bovin) ; pour d'autres, il faudrait 6 hectares par tête pour 700 millimètres de précipitations, 8 hectares pour 600 millimètres, 11 hectares pour 500 millimètres et 15 hectares pour 400 millimètres.

Carte n° 3 : CHARGES EN OVINS-CAPRINS PAR Km²
(en 1980)



La **surcharge** est donc ici **indéniable sur de vastes zones**. La dégradation du milieu naturel en témoigne et ce d'autant que cette surcharge est souvent ancienne. Ces fortes densités de bétail ne peuvent s'expliquer et se maintenir que par deux ensembles de faits :

— le premier est la présence de **pâturages de transhumance de saison sèche** extrêmement favorables et vers lesquels sont tournées ces régions d'élevage. Dans le passé, ces zones fournissaient un plus qualitatif dans les données de l'élevage, alors qu'aujourd'hui elles sont une nécessité quantitative offrant l'opportunité d'un véritable report saisonnier du cheptel. C'est ainsi que les troupeaux du Diamaré vivent en symbiose avec les pâturages du grand yaéré des arrondissements de Logone-Birni et Waza. Malheureusement, leurs surfaces sont trop réduites pour les 200 000 zébus censés s'y rendre, et ce d'autant que le parc national de Waza les ampute largement dans sa partie méridionale. C'est pourquoi les éleveurs sont contraints de franchir le Logone pour conduire leurs troupeaux dans les pâturages des vastes zones d'inondation de l'interfluve Chari-Logone. Quant aux troupeaux des quatre arrondissements de la pointe extrême du nord, ils vivent en symbiose avec les pâturages du grand yaéré pour les troupeaux des villages du tiers sud, avec ceux des lais de recul du lac Tchad pour ceux des deux tiers nord. Là encore, les surfaces sont réduites et il faut l'existence d'un potentiel naturel exceptionnel pour permettre de telles charges. Certains pâturages peuvent ainsi accepter jusqu'à un bovin pour 1 à 2 hectares. Toutefois, sur les rives du lac, la concurrence avec les agriculteurs est très forte et la dégradation du milieu naturel est largement avancée ;

— le deuxième facteur favorable à l'existence de ces importants effectifs est la présence de **populations paysannes** souvent denses et dont les activités agricoles assurent des **sous-produits à l'élevage** (éteules de mil, fanes d'arachides et de haricots), de plus en plus systématiquement utilisés. Le décalage dans le temps des cultures et des récoltes de mils et de sorghos de saison pluvieuse et des sorghos de saison sèche est également un élément positif. La culture du coton, quant à elle, intervient à deux niveaux avec la promotion de la culture attelée et la mise à disposition d'une importante masse de tourteaux de coton. Enfin, les parcs arborés d'*Acacia albida*, souvent anciennement mis en place par des populations d'agriculteurs-éleveurs - et qui sont le trait dominant des parcs arborés de certains massifs des monts Mandara, de leur pourtour nord, du cœur du Diamaré, des pays Massa, Toupouri et Guissey - jouent un grand rôle dans le maintien de ces fortes densités humaines et animales. Les gros troupeaux villageois des **Massa** et surtout des **Toupouri** en témoignent.

Les monts Mandara comptent partout plus d'un bovin pour 10 hectares, localement la **carte 1** montre des chiffres inférieurs à ces dix bovins par km², mais ceci est dû aux sous-déclarations. Pour s'en convaincre, il suffit simplement d'approcher certains massifs pour croiser plus de bovins qu'il n'y en est recensé : 14 bovins recensés dans le massif Ouldémé, 18 dans celui de Palbara. Eu égard aux conditions naturelles et aux densités humaines, cette charge d'un bovin pour 10 hectares est loin d'être négligeable. Une part importante de cet élevage est constituée par des bœufs d'embouche vivant murés dans une case et qui sont abattus rituellement tous les deux ou trois ans. Les animaux échappent à tout contrôle vétérinaire, mais il est vrai que leur isolement leur fait courir de faibles risques face aux épizooties. Les régions de plateaux (région de Mokolo, pays Kapsiki) atteignent des charges plus élevées (33,7 bovins par km² en pays Kapsiki). En plaine, les pays Guiziga et Moundang de l'arrondissement de Kaélé, les pays Mousseye, Bougoudoum de l'arrondissement de Guéré, le pays Mousgoum de l'arrondissement de Maga, comptent des charges plus faibles que celles des régions voisines.

Les conditions générales faites à l'élevage sont défavorables dans cette province à la présence permanente de grands éleveurs nomades. Ceux-ci n'y ont jamais été bien nombreux. En 1920, la circonscription de Maroua ne comptait qu'un seul groupement Mbororo comprenant une cinquantaine d'hommes mais un troupeau d'environ 4 000 têtes. Est-ce ce même clan Mbororo qui, fort de 28 familles, 270 personnes et 4 523 bovins, s'était placé sous l'autorité du lamido de Guidiguis et qui a quitté ce lamidat en 1948 à la suite d'intrigues concernant la taxe de pacage et dont il a été la victime. Au début des années 80, quelques grands nomades fréquentaient encore en saison des pluies le lamidat de Mindif.

Dans la province du Nord, la charge n'est importante qu'à proximité de Garoua. Ceci est dû aux effets conjugués de l'**appropriation de bétail** par la bourgeoisie urbaine et de quelques gros bourgs proches et par les **contraintes de la trypanosomose**. En conséquence, en saison des pluies, les troupeaux se regroupent sur les plateaux ainsi qu'au nord de la Bénoué dans les zones où, à cette date, les **campagnes antiglossines** ont été effectuées et dans les zones où la densité du peuplement - donc l'extension des cultures - est suffisante pour avoir assaini le milieu.

En saison sèche, les troupeaux se rapprochent du lit des rivières où la présence de l'eau est permanente. La densité des troupeaux transhumants est importante le long du mayo Kebbi, de la Bénoué et du Faro, et tout particulièrement le long des deux premiers cités où les cultures de mouskouari laissent d'importantes quantités d'éteules. Les troupeaux des **Mbororo** s'avancent loin vers le sud, par exemple en pays Dourou, où ils suivent de près l'achèvement des récoltes.

Il apparaît donc que la charge en bovins dépend fréquemment d'une densité de population minimale ainsi que de l'appartenance ethnique de ces populations. C'est pourquoi la carte du nombre de bovins pour 100 habitants (**carte 2**) complète utilement celle de la charge en bovins. Dans la province de l'Extrême-Nord, les contrastes déjà notés sur la carte de la charge en bovins sont dans l'ensemble encore plus accentués. A l'évidence, l'élevage du gros bétail est entre les mains des deux grands groupes d'éleveurs et d'agriculteurs-éleveurs de cette province, les **Arabes Choa**, majoritaires dans la population à partir du nord de Mora, et les Peul. Ceux-ci sont plus diffus dans la population du fait de leur métissage et d'une "foulbésation" des autres groupes humains qui est toujours en cours. Néanmoins, ils sont majoritaires au cœur du Diamaré. Les corrélations sont étroites entre la répartition du gros bétail, les effectifs de population et leur appartenance ethnique.

Les parties septentrionale et orientale du Diamaré, jusqu'au lamidat de Kalfou, correspondant aux zones sableuses déjà citées, se distinguent nettement sur les cartes. C'est d'ailleurs là, à proximité des grandes aires de transhumance, que s'étaient fixés les lignages Peul les plus tournés vers l'élevage. Une bonne partie de ces **Peul** (au nord du Diamaré) aurait séjourné antérieurement au Bornou, à proximité du lac Tchad, dans cette région nommée "Mayo-Dilara" dans les traditions orales.

Dans les parties occidentale et méridionale du Diamaré, un milieu naturel moins attrayant pour l'élevage et un métissage plus important avec les populations locales (notamment Guiziga), expliquent la plus grande faiblesse de charges et d'indices pour 100 habitants. Les îlots de peuplement Peul des monts Mandara (lamidats de Zamay et de Gaouar, canton Peul de Mokolo) ou du département du Kaélé (lamidats de Doumrou et de Guidiguis) sont confirmés par une charge plus importante en bovins. Les très fortes charges constatées dans certains cantons font qu'en réalité, partout, à l'exception des massifs rocheux, les bergers Peul se sont dispersés dans les chefferies voisines.

Les zones peuplées par les agriculteurs-éleveurs, **Massa** et **Toupouri**, plus paysans que bergers, qui connaissent elles aussi de fortes charges de bovins, apparaissent comme des zones moyennes, localement faibles, comme en pays Toupouri, lorsque le nombre de bêtes est ramené à la population. Il faut voir ici la conséquence d'un peuplement dense, qui mesure l'espace au bétail, et la finalité d'un élevage destiné à satisfaire les prestations sociales et principalement les compensations matrimoniales.

Les pays Guiziga et Moundang du département de Kaélé, les pays Guissey, Moussey et Bougoudoum font figure de médiocres pays d'élevage, si bien que des éleveurs Peul y font pacager leurs troupeaux. Cette médiocrité des effectifs de bovins par 100 habitants se rencontre également dans le lamidat Peul de Doumrou, exigü et fort peuplé, et dans les massifs rocheux à forte densité humaine des monts Mandara.

Dans le bassin de la Bénoué, en 1980, la faiblesse générale des densités de population et la part des **Peul** dans le peuplement justifient le grand nombre de bovins pour 100 habitants de nombreuses chefferies, nombre encore accentué dans les zones que parcourent les éleveurs **Mbororo** avec leurs importants troupeaux.

L'importance démographique de Garoua et la présence de la trypanosomose dans le lamidat de Tchéboa, dans Garoua sud et dans les régions les plus au sud, expliquent les densités de population les plus faibles.

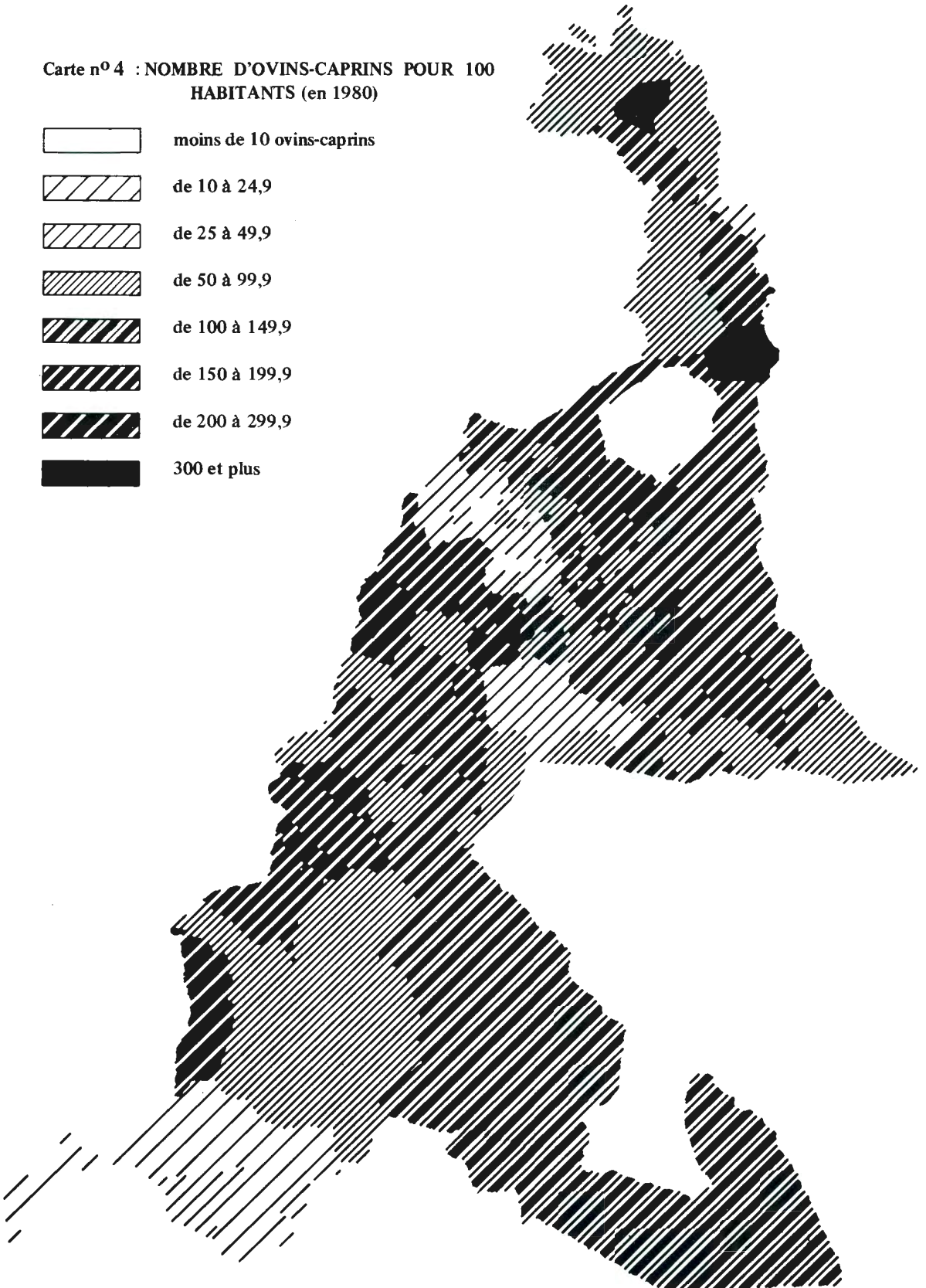
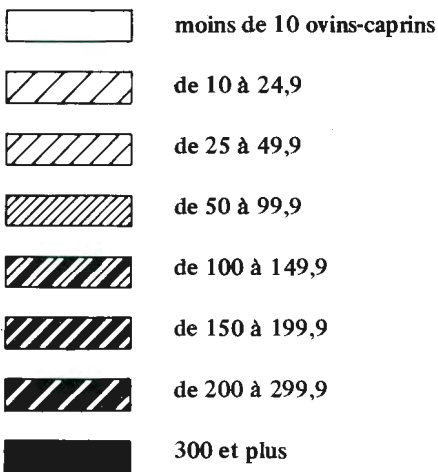
Les **cartes 2 et 5** montrent bien l'existence d'une relation entre les charges en bovins et les densités humaines. Dans la province de l'Extrême-Nord et dans le contexte favorable de la proximité de zones de transhumance, les conditions sont les plus propices à l'élevage : entre 20 et 50 habitants par km². Pourtant, l'exemple des cantons Toupouri de Doukoula et Tchatiabali (près de 80 habitants par km² et 33,5 bovins par km²) et celui du canton Massa de Wina (120 habitants et 41 bovins par km²), où les transhumances sont réduites en nombre et le plus souvent circonscrites aux pâturages de décrue du lac de Fianga voisin, semblent autoriser la perspective d'une croissance sensible des charges dans de nombreuses chefferies. Toutefois, l'arrondissement de Bogo avec 44 habitants et 66,5 bovins par km² témoigne d'une saturation évidente. Il est alors logique que l'aggravation des conditions climatiques et l'assainissement d'immenses zones du bassin de la Bénoué attirent dans cette région de nombreux troupeaux.

Charges en petit bétail et rapport avec le peuplement

Les **cartes 3 et 4** de charges d'ovins-caprins par km² et de nombre d'ovins-caprins pour 100 habitants en 1980 ont été établies dans les mêmes conditions que les cartes concernant les bovins.

La **répartition** du petit bétail apparaît également comme **très contrastée**. Animaux communs dans la concession familiale, moutons et chèvres, sont nombreux là où les hommes eux-mêmes sont nombreux et là où le milieu naturel peut être mis à contribution pour leur alimentation. C'est pourquoi, dans la province de l'Extrême-Nord, la charge en petit bétail est particulièrement importante dans certains massifs des monts Mandara, plus encore sur les plateaux et dans la région de Maroua, exprimant ainsi un **axe de forte charge ouest-est** qui se prolonge jusqu'en pays Massa. Mais c'est bien évidemment dans les villes que les charges sont les plus exagérées, notamment à Maroua, Mora et Bogo. Cet axe de forte charge n'a que deux régions en commun avec celui de la charge bovine, la région de Maroua, pivot entre les deux axes, et le pays Massa.

Carte n° 4 : NOMBRE D'OVINS-CAPRINS POUR 100 HABITANTS (en 1980)



De Mokolo à Maroua, la charge représente presque partout 150 à 200 ovins-caprins par km², soit 1,5 à 2 ovins-caprins à l'hectare, voire davantage. En pays Massa et dans le canton Toupouri de Tchatibali, la charge est encore de 80 ovins-caprins par km².

Dans la province du Nord, les charges sont bien plus réduites, ne se relevant modérément qu'à proximité de Garoua et en pays Fali et Guidar des arrondissements de Guider et de Mayo-Oulo (département du Mayo-Louti). Ces faibles charges sont le fait de l'extension spatiale des chefferies et de la trypanosomose.

La **carte** du nombre d'**ovins-caprins pour 100 habitants** confirme bien que ce type d'élevage représente une activité très largement répandue. A dessein, pour faciliter les comparaisons, les **deux cartes d'effectifs de bétail pour 100 habitants** possèdent sept tranches de leur légende en commun. Les cantons comptant au moins une tête de ce petit bétail par habitant sont largement les plus nombreux. Les groupes éleveurs (**Peul, Arabes Choa**) apparaissent, là encore, comme étant bien pourvus. Les **Kapsiki** et certains **Mafa** disposent aussi de gros troupeaux (448 361 ovins-caprins recensés dans l'arrondissement de Mokolo en 1985). En effet, pour toutes les populations, il est économiquement et psychologiquement plus facile de commercialiser ou d'abattre un mouton qu'un bœuf.

Il apparaît donc que dans certaines régions, le **fait ethnique** recouvrant encore très largement une base spatiale, la possession de ce petit bétail vient heureusement compléter la rareté ou la modicité de l'élevage bovin tandis que d'autres peuples favorisent ces deux types d'élevage. En revanche, les montagnards des arrondissements de Koza, Mora et Tokombéré, tout comme les Guiziga et Moundang du département de Kaélé, sont peu pourvus en petit bétail, comme ils le sont en gros bétail.

Si chez les montagnards, le milieu naturel, les densités et - surtout - la qualité des recensements peuvent expliquer, à défaut de justifier, ce maigre cheptel, les **Guiziga** et les **Moundang** semblent bien avoir un faible goût pour l'élevage ou être trop pauvres pour posséder de gros troupeaux. Ceci est d'autant plus vrai qu'une partie des effectifs recensés chez ces ethnies appartiennent à des éleveurs Peul qui profitent justement de cette situation pour accéder aux pâturages de ces régions.

Les spécialistes estimant que **dix ovins-caprins** représentent en charge autant qu'un **bovin**, il faut apprécier, dans certaines régions, le cumul de ces deux charges pour mieux évaluer la pression qui est exercée sur le milieu naturel. Ainsi, le canton Massa de Wina compte 120 habitants et 50 équivalent-bovins par km² ; l'arrondissement de Bogo, dans son ensemble, 44 habitants et 71,6 équivalent-bovins.

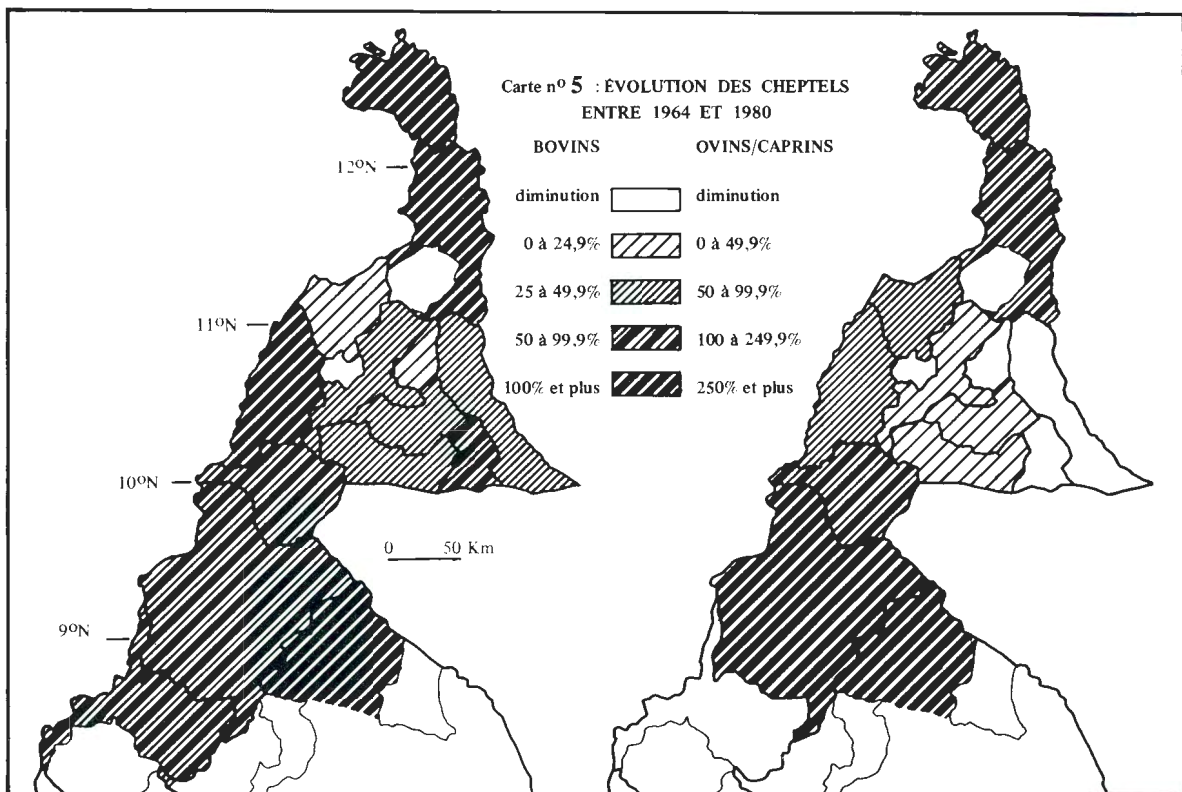
La province de l'Extrême-Nord connaît donc des charges et des **indices** de bétail par habitant **élevés**, et ce sont les régions les plus densément peuplées qui ont les chiffres les plus forts. Dans la province du Nord, les effectifs d'ovins-caprins par habitant sont supérieurs à ceux que laissaient craindre les valeurs de charge. Toutefois, les populations des chefferies les plus au sud, et particulièrement celles du département du Faro, apparaissent singulièrement dépourvues en gros bétail comme en petit bétail.

La présence du petit bétail dans la plupart des exploitations agricoles et sa relative importance traduisent le souci des paysans de compléter leurs productions à peu de frais avec un bien négociable et d'enrichir leur ration alimentaire tout en se réservant la possibilité de se constituer une petite épargne.

Évolution spatiale des effectifs de 1964 à 1980 et de 1980 à 1988

Grâce au travail antérieur de H. Fréchou (1966), il est possible de reconstituer spatialement l'évolution des cheptels entre 1964 et 1980. La comparaison des cartes précédentes et celles produites par cet auteur est malheureusement très affaiblie pour les cartes du nombre de bêtes pour 100 habitants en raison des importantes **sous-déclarations** affectant le recensement administratif de la population de **1963**. Certaines chefferies possèdent donc des indices très forts en **1964** ce qui est infirmé en **1980** par l'utilisation des chiffres du Recensement général de la Population et de l'Habitat de **1976**. Les cartes indiquent une croissance générale des charges de bétail dans les diverses chefferies avec une progression en taches d'huile à partir des foyers de charges les plus fortes.

A partir des chiffres publiés par H. Fréchou nous avons établi en **deux volets** la **carte 5** d'évolution des cheptels. Le découpage administratif utilisé est celui des arrondissements de 1964.



Ces deux volets mettent en évidence les grandes lignes d'une évolution qui est très contrastée selon les arrondissements. En **16 ans**, les effectifs de **bovins** ont plus que **doublé** dans le département du Logone-et-Chari, dans celui de l'actuel département du Mayo-Tsanaga et dans le nord de l'actuel département du Mayo-Rey.

Dans la **province de l'Extrême-Nord**, le doublement survenu dans le Logone-et-Chari peut être dû à de meilleurs recensements dans une région où les frontières internationales sont très proches mais aussi aux progrès de la **lutte** contre les **épizooties**, qui affectent régulièrement cette région, au succès de la lutte antiglossines et à l'attraction exercée par le formidable potentiel fourrager des pâturages des lais de recul du lac Tchad et à l'abondance de l'eau. Le département du Mayo-Tsanaga bénéficie de l'arrivée de troupeaux Peul trop à l'étroit dans les plaines du Diamaré et de la descente des montagnards sur les plateaux où l'élevage est plus aisé et où certains réinvestissent dans le bétail l'argent obtenu par une émigration en Nigeria, à Maroua ou Garoua. La forte progression de l'arrondissement de Kar-Hay traduit un indéniable enrichissement du pays Toupouri par les revenus tirés de la culture du coton et de l'**émigration vers le sud** du Cameroun.

Quatre arrondissements ont une croissance comprise entre 25 et 49,9 p.100. Les arrondissements de Maroua et de Mindif sont de vieilles régions d'élevage où la croissance est freinée par l'émigration de troupeaux vers des régions voisines. Dans l'arrondissement de Yagoua l'**élevage sédentaire des Massa** progresse encore en dépit des fortes densités. Enfin, dans l'arrondissement de Kaélé, qui comprend en 1964 l'actuel arrondissement de Guidiguiss, les populations non-Peul développent leurs cheptels, comme les Toupouri de l'arrondissement de Kar-Hay, grâce aux revenus de l'émigration et de la culture du coton.

Avec 24,7 p.100 de croît, l'arrondissement de Bogo figure avec ceux de faible croissance. La saturation du milieu, aggravée par la sécheresse, est bien réelle. Des effectifs non négligeables n'y séjournent que peu de temps dans l'année, au moment du passage entre une transhumance de saison sèche au yaéré et une transhumance de saison des pluies dans l'arrondissement moins peuplé de Mindif. Par ailleurs, les troupeaux des éleveurs de Bogo, qui stationnaient au Tchad depuis de nombreuses années, étaient revenus en **1980** à cause des événements survenant dans ce pays.

Les effectifs sont quasi stables dans l'actuel département du Mayo-Sava partagé entre des massifs montagneux et des plaines. La descente des montagnards en plaine y réduit considérablement les facilités de pâturage tandis que le cycle actuel de **sécheresse éprouve fortement** la région. En conséquence, d'assez nombreuses familles d'éleveurs préfèrent s'en aller. La situation est comparable dans l'arrondissement de Méri. L'élevage n'y ayant jamais été bien important, les effectifs ont diminué en valeur absolue.

Dans la **province du Nord**, la **progression des cheptels bovins est spectaculaire partout**. L'augmentation de la population et l'extension de la **lutte antiglossines** favorisent la progression des effectifs par le croît naturel tandis que des éleveurs de la Nigeria ou de l'actuelle province du Nord viennent y résider.

Dans l'ensemble, la croissance des cheptels bovins est d'autant plus forte que l'on s'éloigne du Diamaré et de la région de Mora. Il en est de même pour l'évolution des effectifs du petit bétail bien qu'il faille considérer avec beaucoup de réserves les données de leurs recensements. En effet, les effectifs du petit bétail peuvent **varier du simple au double d'une année à l'autre**. Le fort croît naturel d'une part, les épizooties et une forte commercialisation d'autre part n'expliquent qu'en partie ces variations.

Dans les **légendes des cartes**, l'emploi d'un même figuré pour représenter des taux d'accroissement différents chez les bovins et chez les ovins-caprins correspond à une prise en compte du **peu de fiabilité des données** concernant le **petit bétail**.

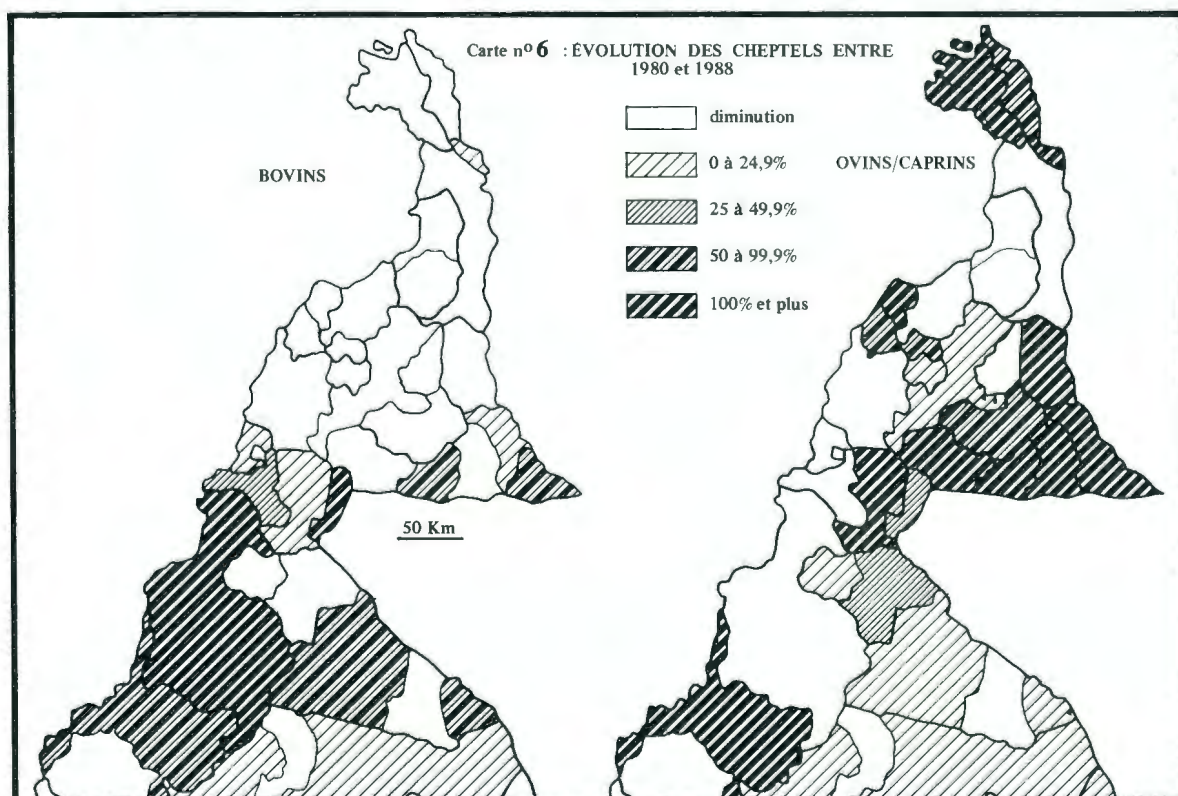
Les effectifs d'ovins-caprins progressent très fortement dans le département du Logone-et-Chari. C'est le résultat d'une meilleure connaissance des cheptels mais aussi du fait que les **Arabes Choa** affectionnent ce petit bétail qui, de plus, est moins sensible à la dégradation des pâturages que les bovins. Les populations de montagne, qui considèrent que le petit ruminant est plus facile à élever parmi les rochers et les habitants des villes, qui en possèdent dans leurs concessions, ont également fortement développé cet élevage.

L'**évolution modérée** des effectifs des **arrondissements de Kaélé, de Mindif et de Maroua** traduit en fait une situation de stagnation, résultat d'une forte autoconsommation et d'une forte commercialisation dans les circuits urbains d'un petit bétail pourtant si prolifique.

Quatre arrondissements connaissent une **diminution des effectifs**. Si la saturation du milieu peut fournir une explication pour justifier l'évolution connue par les arrondissements de Yagoua et de Bogo, dans l'arrondissement de Kar-Hay la diminution du petit bétail se fait au profit de l'élevage bovin. Elle traduit donc un enrichissement des populations. En revanche, dans l'arrondissement de Méri, l'évolution négative paraît traduire un appauvrissement des montagnards.

Enfin, **dans la province du Nord**, les conditions favorables au développement de l'élevage bovin jouent aussi pour favoriser celui du petit bétail. Les nombreux immigrants s'installant au sud de l'axe Bénoué-mayo Kebbi investissent dans ce cheptel d'une manière préférentielle.

L'évolution récente de **1980 à 1988** (carte 6, dressée dans les limites des nouveaux arrondissements) est marquée par les conséquences des années de sécheresse. Celles-ci se caractérisent par des déplacements importants de troupeaux et donc par une nouvelle répartition spatiale des cheptels. Ces déplacements se poursuivent après les années de sécheresse, nombre d'éleveurs tirant progressivement les conséquences de cette période de crise.



Si la qualité des recensements des cheptels, améliorée ici, diminuée là, peut influencer l'importance, voire localement le sens de l'évolution, la concordance de ces évolutions entre arrondissements voisins donne une bonne crédibilité aux cartes.

Les conséquences de la sécheresse se traduisent par une **diminution des effectifs bovins** dans la presque totalité des **arrondissements situés les plus au nord**, là où la **sécheresse** a été la plus dommageable tant pour les cultures que pour les pâturages, souvent inexistantes faute de pluie ou d'inondation en raison de l'affaiblissement ou de la disparition des crues des rivières.

Cette diminution s'explique par une **forte commercialisation** du gros bétail dans tous ces arrondissements, par une **mortalité importante** dans le Logone-et-Chari, par d'importants déplacements de troupeaux, notamment ceux du Diamaré, vers des régions où les conséquences de la sécheresse étaient (ou étaient supposées être) moins graves (152 512 bovins recensés en septembre 1983 dans l'arrondissement de Makari, 83 948 recensés en septembre **1988**). De nombreux troupeaux sont donc partis, en **1983-1984**, en transhumance de saison sèche vers les plateaux des monts Mandara et surtout vers le bassin de la Bénoué. Certains éleveurs s'y sont fixés au moins pour quelques années. Dans de nombreux arrondissements de la province de l'Extrême-Nord, l'évolution constatée de **1964 à 1980** est donc inversée. Fondamentalement, l'évolution en cours correspond à une adaptation de la charge aux nouvelles capacités du milieu naturel. Ainsi, l'arrondissement de Bogo, où la croissance antérieure était déjà faible, connaît une diminution en valeur absolue (63 275 bovins recensés en août 1980, dont 18 778 toujours en déplacement hors des limites de l'arrondissement, 36 351 bovins recensés en **août 1988**). L'arrondissement de Mindif, où la charge antérieure était pourtant modérée, est concerné par cette régression, peut-être à cause du développement du projet Mindif-Moulvoudaye qui limite la présence des troupeaux des éleveurs non-résidents. Seuls deux arrondissements, où la charge initiale était réduite, ont connu une croissance notable. C'est le cas de l'arrondissement de Guéré où la présence de petits yaérés, du lac de Fianga, pourtant asséché, mais surtout du Logone, ont fixé des éleveurs qui n'y venaient auparavant qu'en transhumance. Par ailleurs, l'expansion rapide de la culture cotonnière dans cette région a apporté des revenus qui ont été, au moins en partie, réinvestis dans l'achat d'animaux.

Alors qu'au cours des années de sécheresse, l'arrondissement de Maroua et, plus modestement ceux couvrant les monts Mandara connaissaient des progressions d'effectifs par l'installation d'éleveurs au pied des escarpements riches en points d'eau, et par l'enrichissement continu de la bourgeoisie urbaine de Maroua et de quelques gros centres semi-urbains, (enrichissement en partie dû au développement du commerce des céréales), l'évolution de **1985 à 1988** se traduit par un **recul** quasi généralisé **du cheptel**. Ce recul est dû à la persistance de la **sécheresse sur les monts Mandara** et le nord de l'arrondissement de Maroua, contraignant les populations à vendre leur bétail pour se procurer des revenus monétaires, et au fait que les éleveurs ont poursuivi leur stratégie de déplacements des troupeaux vers des régions plus méridionales plus arrosées et souvent moins peuplées, jusque parfois très loin au Tchad ou en Centrafrique.

La **province du Nord** profite pleinement sur le plan pastoral des conséquences de la sécheresse en accueillant des troupeaux venus de la province de l'Extrême-Nord et de la Nigeria, mais aussi du Tchad et de Centrafrique, où les nomades ont été les premières victimes des périodes troublées. L'arrondissement de Guider, très éprouvé par la sécheresse, stagne tandis que l'arrivée massive des migrants dans les arrondissements de Pitoa et de Bibémi entraîne le départ de nombreux éleveurs, notamment vers le département du Faro. La progression rapide des effectifs dans le sud du bassin de la Bénoué est la conséquence du recul des glossines sous les effets de la sécheresse, des campagnes antiglossines et de prémunition associées au traitement des animaux contre la trypanosomose. Elle est le fait, dans la région la plus au sud, de troupeaux **Mbororo** dont les bergers sont toujours à la recherche de nouvelles opportunités.

L'arrivée des **Mbororo** dans la partie nord du bassin de la Bénoué est ancienne. En effet, outre la chefferie de Figuil qu'ils ont créée à la fin du siècle dernier, leur présence est bien étendue dans la région dès les années trente avec notamment une transhumance entre la région de Bidzar, en saison pluvieuse, et les vallées du Faro et de la Bénoué, en saison sèche. En 1937, ils étaient divisés en trois groupes principaux autour de Demsa (145 personnes), de Dembo (6 familles) et de Baschéo (5 familles), possédant environ 2 000 bœufs (déclarés). En saison sèche, d'autres **Mbororo** venaient dans la vallée du Faro avec près de 5 000 têtes.

Toutefois, depuis 1986, devant l'afflux des migrants dans les limites des projets Nord-Est et Sud-Est Bénoué et devant les difficultés liées à la trypanosomose dans la partie la plus méridionale, de nombreux troupeaux d'éleveurs nomades quittent la région pour les hauts plateaux de l'Adamaoua et de Centrafrique, ainsi que pour le Tchad, les conditions de sécurité étant restaurées dans ces deux pays. Au début de 1988, d'importants **troupeaux Mbororo** ont été arrêtés dans l'ascension de la "falaise" de Ngaoundéré, au-delà donc de la barrière sanitaire, alors qu'ils quittaient le bassin de la Bénoué en emmenant, pour certains, les animaux que leur avaient confiés des Peul sédentaires.

L'évolution des effectifs du petit bétail, toujours marquée par des variations importantes, présente des différences assez nettes par rapport à celle du gros bétail. Presque partout, les cultivateurs ont commercialisé ces petits ruminants afin d'acheter des céréales. Il en résulte de faibles progressions dans de nombreux arrondissements et même des diminutions en valeur absolue. Pourtant, un accroissement soutenu caractérise la partie sud de la province de l'Extrême-Nord et le département du Mayo-Louti à l'exception de l'arrondissement de Mayo-Oulo. Si le croît peut s'y expliquer par une amélioration des recensements et par des effectifs antérieurs relativement bas, ces régions ont en commun de forts groupes de populations animistes ou récemment islamisées. Une stratégie de ces populations visant à accumuler du petit bétail en prévision de nouvelles difficultés alimentaires n'est pas impossible. Notons tout de même que les taux d'accroissement y demeurent bien inférieurs à ceux que le croît naturel des troupeaux autorise (25 p.100 par an).

A l'**extrême-nord de la région**, dans les **arrondissements de Kousseri, de Goulfey et de Makari** (qui passe de 119 981 ovins-caprins recensés en septembre **1983** à 166 002 recensés en septembre **1988**), la progression des effectifs est très vive. Des troupeaux de petits ruminants ont pu venir depuis les États voisins, mais surtout les **Arabes Choa**, qui, ayant perdu beaucoup de bovins, ont encore développé leur élevage d'un petit bétail bien plus facile à nourrir. Dans le département du Faro, l'enrichissement relatif des agriculteurs par la culture du coton se traduit par une progression rapide de cet élevage, à partir, il est vrai, d'effectifs très bas.

Localement, outre les effets d'une commercialisation très forte, les diminutions de ce cheptel sont vraisemblablement à mettre en rapport avec des **épizooties** qui sont assez **fréquentes** dans la région et contre lesquelles aucune action n'est entreprise.

Les différences constatées entre la **carte d'évolution du cheptel bovin et celle du petit bétail** reflètent souvent le fait que ces types d'animaux appartiennent à des groupes humains différents qui développent des stratégies également différentes face à une crise écologique qui se prolonge.

Bien que les diminutions d'effectifs soient le plus souvent modérées, les dernières années ont peut-être marqué un tournant dans les perspectives de développement de l'élevage pour le nord du Cameroun. Les contraintes écologiques, la densité du peuplement et la composition de celui-ci semblent conduire, dans le domaine du développement de l'élevage, à des **spécialisations régionales encore plus marquées**.

Avec des **charges moyennes** de 28,5 bovins et 56,3 ovins-caprins par km² en 1985, l'intensité de l'élevage dans la province de l'Extrême-Nord devance de beaucoup celle de la province du Nord où les charges n'étaient que de 7,5 bovins et de 5,7 ovins-caprins par km². Chaque équivalent-bovin dispose donc de 2,9 hectares dans la province de l'Extrême-Nord et de 12,5 hectares dans celle du Nord. En dehors de toute situation de crise naturelle, cette différence ne peut qu'entériner le sens de l'évolution constatée au cours des dernières années.

Quelques progrès peuvent néanmoins être obtenus dans la province de l'Extrême-Nord par une extension spatiale des pratiques traditionnelles les plus favorables à l'élevage comme le **développement des parcs d'Acacia albida** et l'utilisation systématique des sous-produits agricoles des exploitations, pratiques qui se développent spontanément dans les régions les plus densément occupées. En revanche, le recours des éleveurs aux sous-produits des sociétés agro-industrielles ou industrielles (tourteaux de coton, paille et son de riz, drêches de brasseries) ne s'effectue qu'en cas de crise grave. Ces **sous-produits** ne sont le plus souvent considérés que comme des **aliments de survie** pour le bétail, achetés en cas de crise à des prix subventionnés et non comme des compléments alimentaires normaux de saison sèche. L'éleveur refuse donc l'achat de nourriture pour son bétail.

Cette attitude témoigne de la **prépondérance d'un élevage traditionnel**, forme de placement de l'épargne rurale et symbole de réussite sociale, sur un élevage plus productif tourné vers le marché. Ce dernier système qui privilégie le quantitatif sur le qualitatif, aux dépens du milieu naturel, est aussi une **réponse** traditionnelle aux fléaux, épizooties et sécheresses, réponse ancestrale à des situations bien actuelles. Les éleveurs pourraient-ils avoir une attitude différente alors que le personnel du service de l'Élevage n'agit que pour développer les effectifs, signe tangible de son efficacité ?

BIBLIOGRAPHIE

1. **BEUVILAIN (A.)** - 1980. Eleveurs et agriculteurs-éleveurs dans le bassin de la Bénoué. Revue de Géographie du Cameroun, I (2) : 119-143.
2. **BEUVILAIN (A.)** - 1981. Elevage et éleveurs dans le Grand Yaéré (Nord-Cameroun). Revue de Géographie du Cameroun, II (2) : 163-176.
3. **BEUVILAIN (A.)** - 1989. Nord-Cameroun, crises et peuplement. 625 p.
4. **DU TOIT (P.J.)** - 1927. Report on livestock problems in Nigeria. Sessional Paper n°5, Nigerian Legislative Council.
5. **FRECHOU (H.)** - 1966. L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord-Cameroun. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, III (2) : 125.
6. **SEIGNOBOS (C.)** - 1983. Des gens du poney : les Marba-Mousseye. Revue de Géographie du Cameroun, IV (1) : 9-38.